Rezig s'explique sur l'importation des légumes secs

Appel aux industriels à adhérer à la nouvelle démarche

Page 3

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5833 - Mercredi 15 février 2023 – Prix : 10 DA

ADE de la wilaya de Béjaïa

«Nous accordons une grande importance à la qualité de l'eau»

Page 16

Explosions nucléaires françaises dans le Sud

Un crime d'Etat contre l'Humanité

Page 2

L'entrée dans Bakhmout pour cadeau d'anniversaire

Par Mohamed Habili

On ignore encore comment la Russie a l'intention de marquer le première anniversaire de l'Opération militaire spéciale en Ukraine, comme elle continue d'appeler la guerre qu'elle y mène depuis le 24 février 2022, mais on risque peu de se tromper en supposant que le jour «j» des minutes de silence seront observées, des hommages rendus, des décorations distribuées, dont certaines probablement par Vladimir Poutine lui-même. Mais on peut tout aussi bien penser que le véritable anniversaire interviendra plus tôt, qu'il ne prendra pas la forme de cérémonies mais celle de la prise de contrôle de Bakhmout, à l'issue d'une bataille acharnée qui se sera étendue sur plusieurs mois. Bakhmout, une ville de Donetsk qu'il faudra prendre l'habitude d'appeler du nom que les Russes lui donnent : Artyomovsk. Selon toute vraisemblance, elle changera de nom dans les médias en changeant de mains sur le terrain. Cela ne semble faire aucun doute, maintenant que les Ukrainiens en interdisent l'accès aux civils et aux volontaires dans tous domaines, signe annonciateur de leur retrait imminent, de son abandon à l'ennemi. Un contretemps probablement que cette défaite ukrainienne pour le président américain, qui de son côté a programmé un voyage en Pologne, pour apporter la preuve que lui et les Etats-Unis conservent inentamé leur engagement aux côtés de l'Ukraine et de leurs alliés dans la région.

Suite en page 3

Agriculture saharienne en Algérie

40 % des terres agricoles distribuées sont inexploitées

Ph/D. R.

«40 % des terres agricoles distribuées sont inexploitées», a indiqué, hier, Guennoune Djoudi, directeur général de l'Office de développement de l'agriculture en terres sahariennes (ODAS), précisant que «des mesures ont été prises pour récupérer ces terres agricoles inexploitées par les bénéficiaires, afin de les réattribuer et les redistribuer aux nouveaux demandeurs dans le cadre d'investissements». Page 2

28e anniversaire de l'assassinat de l'artiste

Les amis de Azzedine Medjoubi saluent son engagement et sa créativité

Page 7

CAN-2023 des U17

L'EN en stage à Rouiba

Page 15

Agriculture saharienne en Algérie

40 % des terres agricoles distribuées sont inexploitées

■ *«40 % des terres agricoles distribuées sont inexploitées», a indiqué, hier, Guennoune Djoudi, directeur général de l'Office de développement de l'agriculture en terres sahariennes (ODAS), précisant que «des mesures ont été prises pour récupérer ces terres agricoles inexploitées par les bénéficiaires, afin de les réattribuer et les redistribuer aux nouveaux demandeurs dans le cadre d'investissements».*

Par Thinhinane Khouchi

Ph/D. R.

S'exprimant, hier, sur les ondes de la Radio nationale, Guennoune Djoudi a indiqué que «*plusieurs terres agricoles attribuées à des bénéficières n'ont pas été exploitées, soit 40 % des terres agricoles distribuées, ce qui équivaut à 40 000 hectares de terres inexploitées*». Afin de récupérer ces terres, «*des mesures ont été prises pour les récupérer afin de les réattribuer et les redistribuer aux nouveaux demandeurs dans le cadre d'investissements*». L'intervenant sur les ondes de la Chaîne 1 a rappelé le lancement de l'opération de distribution de plus de 97 000 hectares de terres agricoles au profit de 77 investisseurs algériens et étrangers de droit algérien dans le Sud mardi dernier par l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS). Il a ajouté que «l'Office a reçu 3 071 dossiers d'investissement dans les cultures stratégiques, soulignant que les critères de choix sont «*très rudes*». «*Nous avons donné la chance à tout un chacun. Les dossiers sont étudiés d'une manière minutieuse. Nous avons par la suite procédé au classement de ces derniers. Les investisseurs doivent présenter un plan de développement conséquent et s'inscrire pleinement dans l'instruction portant développement des cultures stratégiques*», a-t-il affirmé. Les investisseurs ayant présenté leurs demandes par le biais de la plateforme numérique ont bénéficié, en fonction de leurs vœux, des terres situées au niveau des périmètres agricoles de «Arikat El-Meslane» (commune de Hassi El-Gara) et de «Hassi-Loufila-2» (commune de Hassi El-Lefhal) qui s'étendent sur une surface agricole globale de près de 30 000 hectares. Concernant le choix des périmètres, M. Guenoune a souligné que cette mission incombe aux comités de wilaya, ajoutant que la création de l'ODAS s'inscrit dans le cadre d'une stratégie visant à lutter contre la bureaucratie et permettre aux investisseurs potentiels dans le domaine du développement des cultures stratégiques de surmonter les entraves. Il a, en effet, assuré l'accompagnement des investisseurs, non seulement pour l'attribution du foncier agricole mais aussi dans le suivi des itinéraires techniques du processus de production. L'ODAS est en train de préparer un troisième portefeuille. «*Nous nous sommes fixés comme objectif sa distribution à la fin de premier trimestre 2023. Nous avons déjà recensé les terres susceptibles d'accueillir les projets d'investissement. Nous devons lever certaines contraintes. C'est un portefeuille qui dépassera les 150 000 hectares*», a-t-il dit. Revenant sur le premier portefeuille attribué début 2021 sur une surface de plus de 134 000 hectares, il a constaté notamment qu'«*un certain nombre d'investisseurs y sont installés sans aucune suite à ce jour. Nous les avons mis en demeure et allons récupérer les terres et les redistribuer à d'autres opérateurs*». «*L'opération de l'assainissement de ces périmètres est engagée et touche à sa fin*», a-t-il regretté. Il convient de rappeler que le programme tend à parvenir à distribuer 500 000 hectares d'ici fin 2025 et un million d'hectares à l'horizon 2030. Enfin, L'intervenant a souligné la stratégie visant à attirer les entreprises et institutions étrangères à investir dans ce domaine à long terme, notamment après les candidatures enregistrées de divers pays européens et du Golfe arabique.

T. K.

Explosions nucléaires françaises dans le Sud

Un crime d'Etat contre l'Humanité

Les explosions nucléaires françaises dans le sud du pays constituaient un massacre planifié contre le peuple algérien et sa lutte pour l'indépendance, a indiqué, lundi, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga. Elles s'ajoutent aux crimes et massacres aveugles commis par mépris à la vie humaine et à l'avenir des générations, d'autant que les radiations de ces explosions à Reggane (Adrar) et In-Eker (Tamanrasset) avaient affecté tous les éléments de la nature, affirme le ministre qui a présidé les travaux d'une rencontre scientifique organisée à l'occasion du 63e anniversaire des explosions françaises à Hamoudia, à Reggane. Laïd Rebiga a déclaré que la commémoration de ce douloureux anniversaire, qui coïncide avec la célébration de la Journée nationale du Chahid, le 18 février de chaque année, sous le slogan «Fierté de la nation, serment des hommes», est une occasion pour mobiliser la volonté et renouveler le serment à l'Algérie. Il a souligné que ces explosions nucléaires avaient contaminé l'environnement et pollué la biosphère, causant plusieurs décès et des malformations congénitales, sans oublier leurs dommages sur la flore et la faune de la région dont la désertification, la prolifération de maladies et les mutations génétiques. Lors de cette rencontre organisée par le Centre national d'études et de recherches sur le Mouvement national et la Révolution du 1er novembre 1954 et l'Université Ahmed-Draia d'Adrar, le ministre a appelé les spécialistes du domaine à jeter la lumière sur ces risques, en réalisant des études plus approfondies permettant de prendre en charge l'impact de ce crime colonial. De leur côté, des chercheurs et historiens ont rappelé que la France coloniale avait procédé dans le Sud algérien à une soixantaine d'explosions et d'essais nucléaires en surface et en sous-sol d'une puissance totale de 700 kilotonnes. Par ailleurs, des intervenants ont insisté sur le fait que les explosions nucléaires françaises en Algérie constituaient un crime d'Etat contre l'humanité, planifié par les autorités coloniales françaises, élaboré par des scientifiques français et exécuté par des soldats français, qui ont ensuite été honorés par la France. Ce crime, ont-ils relevé, a été glorifié par les hommes politiques français et soutenu par les diplomates français, ce qui confirme l'implication de l'Etat français et de toutes ses composantes dans ce crime nucléaire. Ils ont appelé, dans ce cadre, à réexaminer les circonstances et la gravité des explosions nucléaires françaises, d'autant que la France prétend qu'elles étaient sans risques et pacifiques et que leurs objectifs étaient scientifiques. S'exprimant à l'agence APS, l'expert en énergie atomique Merzak Remki a affirmé que la France est appelée, en vertu des législations nationales et du droit international, à assumer ses responsabilités historiques des explosions nucléaires perpétrées dans le Sud de l'Algérie, avec l'indemnisation des victimes et la réhabilitation des sites des régions affectées. «*La France qui a procédé à des explosions nucléaires sur le territoire algérien, est tenue de fournir une assistance aux victimes et de remettre en état l'environnement des régions affectées*» a-t-il indiqué. M. Remki a souligné que «*pour ce déni de justice et sa passivité devant ce crime contre l'humanité qu'elle a commis au Sahara algérien, la France sera irrémédiablement rattrapée par l'Histoire*». Aussi, des participants à une conférence organisée lundi à Sidi Bel-Abbès, à l'occasion du 63e anniversaire de ces explosions nucléaires, ont souligné la nécessité pour la France de reconnaître ses crimes. Le médecin et historien spécialiste dans l'histoire de la santé et président du Conseil scientifique du musée du Moudjahid à Sidi Bel-Abbès, le Dr Mohamed Reffas, a souligné que malgré plus de six décennies passées depuis les premières explosions nucléaires, «*la radioactivité dans les zones de ce crime reste élevée en raison de la persistance de ses effets*», soulignant la nécessité pour la France de remettre les cartes des stocks de déchets nucléaires et de traiter tous les sites nucléaires.

Massi Salami

Rezig s'explique sur l'importation des légumes secs

Appel aux industriels à adhérer à la nouvelle démarche

■ *Tous les industriels de la filière des légumineuses, au nombre d'une dizaine, ont été invités à prendre attache avec l'OAIC afin d'arrêter leur programme d'importation en fonction de leur besoins, et de discuter des formules appropriées pour la mise en œuvre de cette décision.*

Par Louisa A. R.

L'année dernière, le gouvernement avait décidé d'accorder l'exclusivité d'importation des céréales à l'Office algérien interprofessionnels des céréales (OAIC), sans qu'il n'y ait d'impact sur le marché, vu que les industriels de ce domaine poursuivent leurs activités.

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, s'est expliqué sur cette décision et son interdiction aux opérateurs privés. A ce propos, il a affirmé que l'exclusivité de l'importation des légumineuses par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) permettra de protéger la production nationale de cette filière et préserver le pouvoir d'achat du citoyen. Dans une déclaration à la Télévision algérienne, Rezig a fait savoir que la décision d'accorder l'exclusivité à l'OAIC pour importer les légumineuses, prise récemment, concernait les produits destinés aux industriels, ajoutant qu'elle venait compléter la même décision prise l'année écoulée relative à l'achat pour la revente en l'état. Cette décision vise à mettre un terme à l'importation aléatoire qui a impacté la production nationale dans le domaine des légumineuses, notamment après que les agriculteurs ont réalisé, ces dernières années, une production importante, précise le ministre qui a souligné, dans ce sens, les efforts déployés par l'Etat pour la relance de cette filière, notamment à travers l'augmentation des superficies dédiées à cette agriculture et des prix d'achat des céréales. La décision s'inscrit également dans le cadre des efforts visant la réalisation de la sécurité alimentaire, où l'Etat a réussi, à travers l'OAIC, à maîtriser les opérations d'approvisionnement du marché et à intervenir pour subventionner les prix en cas de hausse des prix dans les marchés internationaux.

Ph/D. R.

Elle permet également d'éviter toute anomalie en ce qui concerne l'alimentation du marché en légumineuses et de préserver le pouvoir d'achat du citoyen, a poursuivi Rezig. Le gouvernement avait pris la décision d'octroyer l'exclusivité des importations à l'OAIC l'année dernière, mais avait décidé de la mettre en œuvre progressivement, sur deux étapes, la première phase, relative aux produits destinés à la vente en l'état, tandis que la deuxième phase qui s'applique à partir de 2023 concerne les légumineuses destinées à la production par les industriels. Rezig a souligné que cette décision n'entraînera aucune fluctuation dans l'approvisionnement du marché national, compte tenu de l'efficacité de ce mécanisme, qui a été mis en place de l'année dernière (2022) en ce qui concerne les céréales. Aucune fermeture n'a été enregistrée, selon le ministre, qui ajoute, dans le même sens, que les produits de la semoule, de la farine et les pâtes sont disponibles à des prix stables, malgré leur flambée sur les marchés mondiaux, grâce à la subvention de l'Etat. Le ministre a souligné que la décision d'attribuer l'exclusivité d'importation à l'OAIC ne priverait pas les commerçants locaux de s'approvisionner sur les marchés internationaux, affirmant que les établissements spécialisés en la matière poursuivront leur activité et que toutes les quantités dont ils ont besoin leur seront fournies par l'Office.

L. A. R.

Éleveurs concernés par le recensement national du cheptel

Lancement de l'opération de distribution de l'orge

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a annoncé, hier dans un communiqué, le lancement, à partir d'aujourd'hui, de l'opération de distribution de l'orge au profit de tous les éleveurs concernés par l'opération de recensement et de contrôle du cheptel. «*Suite au recensement national du cheptel, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural annonce le lancement, à partir du mardi 14 février 2023, de l'opération de distribution de l'orge au profit de tous les éleveurs concernés par l'opération de recensement et de contrôle du cheptel*», précise le communiqué.

L'adhésion à l'opération de recensement du cheptel comme condition fixée par les autorités publiques, vise à lutter contre le phénomène de spéculation des aliments de bétail, ajoute la même source.

R. N.

Ain Defla

Ouverture de 6 points de vente de légumes secs en prévision du ramadhan

Six points de vente de légumes secs ont été ouverts à travers la wilaya d'Ain Defla par la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) en prévision du mois de ramadhan, a-t-on appris, hier, auprès de cet organisme.

«*Dans le but d'assurer la disponibilité des légumes secs et des céréales, dont le riz, les lentilles, les haricots blancs et les pois chiches, la Direction de la CCLS de Khemis Miliana a décidé d'ouvrir six points de vente en prévision du mois de ramadhan*», a affirmé à l'APS le premier responsable de cet organisme, Tarik Djebar, indiquant qu'il s'agit d'une production locale et importée.

Le même responsable a souligné que les points de vente seront ouverts dans les communes où la coopérative dispose déjà de structures, notamment à Djendel, Khemis Miliana, Ain Defla, El Amra, Rounia et El Attaf, ajoutant que le citoyen aura la possibilité d'acheter ces produits à des prix «*très abordables*».

Concernant les légumes secs et céréales importés de plusieurs pays d'Amérique du Nord et d'Amérique latine, M. Djebar a déclaré que pour le riz, il est cédé à 140 DA le kilo, la lentille à 230 DA le kilo, le haricot blanc est à 260 DA le kilo, tandis que le pois chiche coûte 330 DA le kilo, soulignant qu'il s'agit de la production récoltée en 2022. Quant à la production locale de légumes secs, le directeur de la CCLS a ajouté que la wilaya d'Ain Defla a produit, durant la saison agricole 2021/2022, 48 quintaux de lentilles et huit quintaux de pois chiches, indiquant que les prix de vente sont fixés à 140 DA le kilo pour la lentille et 150 DA le kilo pour le pois chiche.

M. L.

LA QUESTION DU JOUR

L'entrée dans Bakhmout pour cadeau d'anniversaire

Suite de la page une

On ne sait pas si les présidents russe et américain se tiendront le même jour de part et d'autre de l'Ukraine dans leur habit de chefs de guerre, ou si Joe Biden sera en Pologne avant le 24 février, l'hypothèse d'ailleurs la plus plausible. Ce qu'auraient voulu les Américains et leurs alliés de première ligne comme ceux de l'arrière, c'est que la présence de Biden en Pologne coïncide avec une certaine victoire à Bakhmout, se traduisant sinon par un assèchement des «vagues humaines» russes, du moins par leur raréfaction. Au terme d'une année de guerre, chaque camp veut remporter une bataille, préfiguration de sa victoire finale, quand ce succès ne serait pas en soi un tournant dans la guerre. Il est possible que les Russes aient calculé leur coup tout à la fois pour se rapprocher d'une gloire comparable à celle obtenue lors de la Grande Guerre patriotique, comme eux-mêmes appellent la Deuxième Guerre mondiale, et pour désespérer l'ennemi. Compte tenu de la tournure que sont en train de prendre les combats, dans Bakhmout plus particulièrement, le voyage de Biden en Pologne à des fins de commémoration mais aussi de réarmement moral pourrait être annulé. Ce qui le cas échéant ne serait pas du meilleur effet, d'autant que la possibilité qu'il entre en Ukraine pour galvaniser de sa présence la résistance à l'envahisseur a été évoquée. Au vu de tout cela, on se dit que les Ukrainiens auraient dû perdre Bakhmout suffisamment à temps pour éviter que cela ne coïncide avec le premier anniversaire de la guerre. Ils auraient dû faire le calcul inverse de celui des Russes, qui voulaient s'offrir une victoire pour le 24 février. Ce qui semble le plus inquiéter les Occidentaux, ce n'est pas la puissance soutenue du feu russe, qui se maintient alors que les Ukrainiens sont souvent à court de munitions, mais la rage de vaincre des soldats russes, qui vague après vague déferlent sur les positions ennemies, au mépris de la mort, comme si c'était la Grande Guerre elle-même qui était revenue.

M. H.

Tourisme

Hamadi s'engage à promouvoir davantage le tourisme de montagne

■ *Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi, a réitéré, lundi à Bouira, son engagement à accompagner les différents acteurs et investisseurs pour développer davantage et promouvoir le tourisme de montagne à travers le pays.*

Par Kamel L.

Au cours de sa visite de travail à Bouira, où il a inspecté plusieurs structures relevant de son secteur, le ministre s'est engagé à œuvrer pour booster le tourisme de montagne qui draine «*des milliers de touristes et de visiteurs*», notamment dans de «*merveilleux*» sites comme Tikjda.

«*Nous avons donné des instructions pour accompagner les différents acteurs pour promouvoir et préserver ce tourisme dont l'Algérie renferme d'importantes potentialités que nous devrions exploiter*», a déclaré M. Hamadi lors d'un point de presse tenu en marge de sa visite à Tikjda. Le ministre a reconnu, toutefois, «*le manque de structures d'hébergement*», tout en réaffirmant sa «*volonté*» de travailler pour encourager l'hébergement chez l'habitant.

Dans ce cadre, M. Hamadi a visité quelques gîtes aménagés par des habitants de Taghzout et Saharidj (Est de Bouira) avec l'aide de l'Etat, en vue d'accueillir les touristes désirant visiter la région. «*A Bouira, les autorités ont reçu déjà 18 demandes, dont huit ont déjà été validées. Il s'agit d'une bonne alternative pour accueillir le touriste chez l'habitant*», a souligné le ministre lors de son inspection d'un gîte réhabilité à Ath Hamad (Saharidj), après avoir visité le site touristique de Tala Rana (nord-est de Bouira). A une question de l'APS relative à l'aménagement de la zone touristique de Tala Rana, le ministre a répondu qu'«*il est nécessaire d'abord de revoir et d'adapter certaines lois de façon à ouvrir le site de Tala Rana au public, mais avec le respect strict de l'environnement et de la nature, d'autant plus que le site relève aussi du Parc national du Djurdjura* (PND)». M. Hamadi s'est montré optimiste quant à l'avenir du tourisme de montagne en Algérie, où «*toutes les conditions sont réunies pour le développer davantage*», a-t-il estimé.

A l'entame de sa visite à Bouira, le ministre a inspecté un projet de réalisation d'un grand parc d'attractions et de loisirs lancé en plein centre-ville de Bouira pour un coût de plus de deux milliards de dinars, selon le chef du projet. Composé d'un hôtel, de deux spacieuses salles polyvalentes et de grandes aires de jeux, ainsi que d'une piscine, ce futur parc d'attractions et de loisirs, qui devra ouvrir ses portes aux visiteurs à partir du mois d'avril prochain, pourra accueillir jusqu'à 12 000 personnes par jour, et générer 210 postes d'emploi directs, selon les détails recueillis par l'APS au cours de cette visite.

A Tikjda, M. Hamadi a visité un autre gîte en cours d'aménagement par un investisseur privé, avant de se rendre au Centre national de sport et de loisir (CNSLT), où il a visité quelques structures d'accueil.

K. L.

Accidents de la circulation

21 morts et 1 002 blessés en une semaine

Vingt-et-une personnes ont perdu la vie et 1 002 autres ont été blessées dans 879 accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas du pays au cours de la période du 5 au 11 février, indique, hier, la Protection civile dans un bilan hebdomadaire.
Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Ouargla où 6 personnes ont trouvé la mort et 2 autres ont été blessées suite à 6 accidents de la circulation, précise la même source.
Les unités de la Protection civile sont intervenues, par ailleurs, durant la même période, pour le sauvetage de 605 personnes en situation de danger et l'exécution de 5 182 opérations d'assistance diverses. Elles ont, d'autre part, procédé à l'extinction de 512 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger, Oran et Annaba.

R. N.

Société civile

Lancement de la première Consultation nationale sur l'action de l'ONSC

Le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbraham, a annoncé, lundi depuis Illizi, que la première Consultation nationale sur le développement de l'action de cet organe sera lancée mardi (hier, ndlr).

Présidant le lancement des activités du Forum national de la société civile pour le dialogue, la citoyenneté et le développement local, M.

Benbraham a déclaré que «*la première Consultation nationale avec une approche participative, sur le développement du travail de cette instance, sera lancée mardi*». La participation à cette Consultation sera ouverte à plus de 124 000 associations à travers le pays, via une application pour accéder au site de l'Observatoire national de la société civile pour répondre à cinq éléments stratégiques qui constitueront la plus importante étape dans le développement du travail de l'Observatoire pour l'année 2023, a expliqué M. Benbraham.

A cette occasion, le même responsable a souligné que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait appelé au dialogue, considéré comme l'un des mécanismes de la gouvernance, soulignant que «*le dialogue au Forum de la société civile doit être basé sur la liberté responsable et la citoyenneté en tant que comportement civilisé à travers lequel nous résoudrons les problèmes quotidiens, ainsi que le développement local dans les différents domaines, tout en respectant le classement des priorités*».

Le président de l'Observatoire national de la société civile a rappelé que cette rencontre, qui rassemble les différentes catégories et de nombreuses organisations,s conduira inévitablement, a-t-il ajouté, à un débat et un dialogue objectifs sur les plus importantes questions soulevées dans la wilaya d'Illizi.

Dans le même contexte, M. Benbraham a souligné qu'il existait des éléments "très forts" qui permettront de renforcer le rôle de la société civile au niveau local, ajoutant que l'Observatoire doit «*être une locomotive qui marche vite et bien, dans la performance des responsables de la société civile*».

Cette rencontre, qui se poursuit durant deux jours dans la salle de conférences de la résidence officielle de la wilaya, comprenait des interventions portant sur les préoccupations des différentes associations, organisations et clubs activant dans les communes de la wilaya d'Illizi, notamment en ce qui concerne les domaines de la santé, du tourisme, de l'éducation et du financement des clubs sportifs locaux.

Lyes F.

Création de start-up

Lancement à partir de Tizi-Ouzou de la formation de plus de 500 formateurs

Un programme de formation de plus de 500 formateurs à travers le territoire national, pour encadrer les étudiants dans la création de leurs start-up, a été lancé lundi à partir de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, ont annoncé les organisateurs dans un communiqué.

Selon le document diffusé par le Comité national de coordination pour le suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires, ce programme de formation est organisé dans le cadre de la mise en application de l'arrêté ministériel n° 1275 du 27 septembre 2022, consistant en «un diplôme, une start-up/un diplôme, un brevet d'invention».

Des responsables d'incubateurs universitaires de start-up, de maisons de l'entrepreneuriat, de Centres d'appui à la technologie et à l'invention, entre autres, seront formés dans le cadre de ce programme, lors de regroupements régionaux (Centre, Est, Ouest et Sud), a-t-on ajouté dans le document.

Des programmes de formation agréés par le Comité national de coordination pour le suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires ont été peaufinés à cet effet, au profit des concernés qui seront formés dans différents domaines, dont le «design thinking», «business model canevas» (BMC) et de la formation des formateurs (Training Of Trainers TOT), afin qu'ils puissent accomplir leur mission avec plus d'efficacité, a signalé la même source.

La formation de plus de 500 formateurs est la première phase du programme qui sera suivi par une deuxième étape qui portera sur la formation de plus de 1 500, a-t-on ajouté, en précisant que le but de cette initiative est d'assurer aux étudiants concernés par l'arrêté ministériel 1275, la meilleure formation et le meilleur accompagnement.

La session de formation de Tizi-Ouzou concerne les formateurs de l'université de Bouira, Boumerdès, Béjaia, l'Ecole supérieure d'informatique de cette même wilaya (Béjaia) et l'Ecole nationale supérieure de technologie. Elle s'étalera sur trois jours.

D'autres universités, dont Alger 1, Blida 2, Adrar, Tlemcen, Oran, El Oued et Annaba, abriteront prochainement des sessions de formation dans le cadre de ce programme qui s'étalera jusqu'au 6 mars prochain, précise le communiqué.

Maya H.

Packaging Expo

Le recyclage des déchets au service de l'activité d'emballage

La première édition du Salon du conditionnement, de l'emballage et de l'empaquetage des produits algériens destinés à l'exportation «Packaging Expo» qui se tient au Palais des expositions «Safex» à Alger reflète l'attachement des opérateurs dans ce domaine à relever le défi d'exportation, en vue de remédier à l'importation des matières premières, à leur tête le papier et le carton, à travers l'adoption du recyclage des déchets.

Par Salem K.

Plusieurs opérateurs participant à ce salon ont mis l'accent, dans des déclarations à l'APS, sur l'importance de la valorisation des déchets, d'autant que les pouvoirs publics encouragent cette activité dans le cadre du développement durable, relevant que certaines entreprises ont réussi à adopter les produits recyclés alors que d'autres ont entamé la réalisation d'unités spécialisées dans le recyclage.

L'entreprise «Poussin Est», spécialisée dans la production des plateaux d'œufs à la wilaya de Batna, est l'une des entreprises qui ont réussi dans le domaine du recyclage des déchets de papier. Elle utilise à 100 % les matières premières provenant du recyclage dans la production de 4 000 plateaux par heure grâce à une unité spécialisée dans le recyclage, a déclaré le gérant de l'entreprise, Achraf Bedida.

Il a expliqué que cette entreprise a été créée début 2020 à la faveur d'un crédit «Ettahadi» de la Banque de l'agriculture et de développement rural (BADR) et l'obtention d'une assiette foncière dans le cadre de l'investissement dan la zone des activités commerciales de la daïra de Merouana, ajoutant que 90 % de la production est destinée à l'exportation vers la Tunisie «*grâce aux facilitations offertes suite aux instructions du président de la République*». «*Nous attendons l'octroi d'autorisation d'exploitation par la Direction de l'environnement de la wilaya de Batna pour élargir notre activité*», a-t-il fait observer.

L'entreprise «General emballage» a fait une nouvelle expérience de recyclage en vue de combler le manque d'opérateur en production de papier sur le marché local, selon le chargé de communication de l'entreprise, Mohamed Bessa, qui a affirmé que l'entreprise compte une filière spécialisée dans la collecte et le recyclage des papiers activant à travers les centres de collecte d'Alger, Sétif, Oran et prochainement Annaba, en attendant d'atteindre 15 centres à l'avenir.

L'intervenant a souligné que les dernières statistiques de l'Agence nationale des déchets (AND) fait état de 1,2 million de tonnes de déchets en papier jetés annuellement en Algérie, et «*de là notre but est de récupérer près de 400 000 tonnes de papier par an pour assurer la matière nécessaire pour le fonctionnement de l'usine de recyclage pour une durée de trois ans, appelée plus tard à approvisionner nos trois usines en matière première*».

Pour sa part, le chargé de la commercialisation à l'entreprise Maghreb Emballage, Brahimi Mohamed Amine, a annoncé que l'entreprise a lancé, depuis deux ans, une unité de collecte des déchets de papiers qui a réussi à collecter 80 000 tonnes de ces déchets par an, en prévision du lancement, à l'avenir, d'une unité de recyclage pour renoncer à l'importation de la matière première.

La chargée de la commercialisation à l'entreprise Goura Emballage spécialisée dans la transformation du carton ondulé, Goura Donia, a souligné que l'entreprise compte à 100 % sur l'importation de la matière première, «*cependant, elle œuvre actuellement à la collecte des déchets en papier et en carton et à leur exportation, car le marché local ne compte pas de producteurs de papier*», soulignant que cette activité fait partie des objectifs futurs de l'entreprise, qui entrera cette année dans le monde de l'exportation vers 5 pays africains.

Concernant l'emballage en plastique, dont la société publique d'extrusion plastique (Soexplast), dans la wilaya de Médéa, est pionnière, le chef du service marketing, Nadir Berrah, a révélé que la société recycle les déchets plastiques produits par les unités de production, ce qui représente 6 % par an de la matière première totale, soulignant que la qualité du produit lui a ouvert la porte à l'exportation vers la Tunisie, la Libye et la Mauritanie.

La société Kamoplast, spécialisée dans la production d'emballage en plastique, espère améliorer la qualité de la matière première produite par les entreprises algériennes de recyclage, étant donné que la société dépend actuellement entièrement de l'importation d'intrants de production, selon le gérant de la société, Mohamed Mokaddem, qui a précisé que l'entreprise recycle ses déchets et les pompe dans les unités de production.

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, avait inauguré, dimanche à Alger, la première édition du Salon du conditionnement, de l'emballage et de l'empaquetage des produits algériens destinés à l'exportation «Packaging Expo», organisé (du 12 au 15 février) par l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex), avec la participation de près de 50 sociétés activant en la matière.

Salem K.

Pétrole

Le prix du Brent clôture à 86,61 dollars

Les cours du pétrole ont progressé lundi, toujours stimulés par l'annonce d'une baisse de la production russe à partir de mars, qui a raffermi un marché toujours préoccupé par la demande occidentale.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril a gagné 0,25 %, pour clôturer à 86,61 dollars. Quant au baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, avec échéance en mars, il a pris 0,52 %, à 80,14 dollars.

Pour Matt Smith, analyste de Kpler, les opérateurs continuent de digérer la perspective d'une réduction de production, à partir de mars, de 500 000 barils par jour par la Russie, annoncée vendredi.

Une fois intégrée la nouvelle, «*les implications à plus long terme dépendront d'à quel point les baisses vont se traduire par une contraction des exportations, sur un marché déjà tendu*», ont commenté, dans une note, les analystes d'Eurasia Group. Ils rappellent que les exportations russes par voie maritime ont reculé, sur les quatre dernières semaines, de 200 000 barils par jour, soit plus de 5 %.

Pour Michael Lynch, de Strategic Energy & Economic Research, la Russie devrait réduire l'utilisation de ses raffineries, faute de demande suffisante pour les produits pétroliers, dont l'Europe était jusqu'ici l'un de ses clients les plus importants. Cela pourrait contribuer à soutenir les prix des produits raffinés, actuellement déprimés par la faible demande aux Etats-Unis et en Europe, consécutive à un hiver clément.

S. K.

Marchés/Bourse

Wall Street termine en hausse avant l'inflation américaine

La Bourse de New York a terminé en hausse lundi, se positionnant de façon optimiste en amont de la publication de l'inflation américaine avant l'ouverture du marché hier.

L'indice Dow Jones a gagné 1,11 %, le Nasdaq, à forte coloration technologique, 1,48 % et l'indice élargi S&P 500 a avancé de 1,15 %, selon des résultats provisoires.

La semaine dernière les indices avaient encaissé la plus forte perte hebdomadaire de ce début d'année. «*Les actions ont grimpé alors que les investisseurs attendent des chiffres clés de l'inflation pour janvier*», notaient les analystes de Schwab.Le premier a été publié hier, avec l'indice des prix à la consommation (CPI) pour le mois dernier aux Etats-Unis. Il sera suivi dix jours plus tard de l'indice PCE, mesure favorite de la Fed, pour jauger la hausse des prix. Entre-temps, aujourd'hui, les marchés guetteront aussi les ventes au détail aux Etats-Unis, un indice crucial pour apprécier l'allant de l'économie américaine dont le moteur est la consommation.

Pour le CPI, les analystes s'attendent à ce que l'inflation aux Etats-Unis ait un peu remonté en janvier à +0,4 %, selon Marketwatch, contre -0,1% en décembre. Mais sur un an, la hausse de l'indice CPI devrait ralentir le pas à 6,2 % sur un an contre 6,5 % en décembre.

«*On dirait que le marché s'attend à un peu de bonne nouvelle du côté de l'inflation, notamment sur le rythme annuel, et cela a motivé leur position à la hausse hier*», a indiqué Peter Cardillo de Spartan Capital.

La séance de lundi était exempte de toute nouvelle macro-économique alors que le marché va bientôt se concentrer exclusivement sur ce type de données car la saison des résultats touche à sa fin, a ajouté l'analyste.

Cette semaine, du côté des comptes d'entreprises, on attend encore Coca-Cola (+1,69 %), AirBnb (+6,93 %), Marriott (+1,75 %), Cisco (+1,27 %) et le groupe d'engins agricoles Deere (-0,62 %).

Sur les onze secteurs du S&P, dix ont terminé dans le vert, tirés par les technologies de l'information (+1,78 %) et les dépenses de consommation (+1,47 %).

Seul le secteur énergétique a conclu en retrait (-0,60 %) dans le sillage d'un repli des cours du brut.

A la cote, Microsoft (+3,12 %) a emmené le Nasdaq tandis que l'action Meta (Facebook, +3,03 %) a aussi grimpé alors qu'un article du «*Financial Times*» évoque de possibles nouvelles réductions d'emplois. Le groupe de Mark Zuckerberg a déjà réduit ses effectifs de 11 000 personnes en novembre.

Hania Y.

Ouled Djellal

Exercice de simulation de prévention des dangers des inondations

■ *Les services de la Protection civile de la wilaya d'Ouled Djellal, en coordination avec le secteur opérationnel dépendant de la 4e Région militaire, ont exécuté, lundi, dans le cadre du plan de secours 2023, un exercice de simulation sur la prévention des dangers des inondations.*

Par Baya H.

Le plan de l'exercice comprend l'inspection du secteur opérationnel et la disposition de tous les secteurs concernés par l'intervention avant de se diriger vers la localité touchée Chaâoua, située à proximité d'Oued Djeddi au chef-lieu de wilaya où ont eu lieu les opérations de secours et de sauvetage, en plus de l'inspection du centre proposé pour évacuer les familles sinistrées.

Ont pris part à l'exercice deux détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), un hélicoptère relevant des forces aériennes et des éléments de la Protection civile, tous grades confondus, en plus de plusieurs secteurs comme les Travaux publics, la Santé, et l'Assemblée populaire communale APC d'Ouled Djellal.

Le commandant du secteur opérationnel militaire d'Ouled Djellal, le colonel Mohcène Abaydiya, a précisé que la simulation organisée pour la première fois dans cette wilaya en coordination entre la Protection civile et le secteur militaire vise à *«mettre en avant la coordination avec le corps militaire dans la gestion des crises et le renforcement du lien Armée-nation et à mettre aussi la lumière sur les efforts de l'ANP en cas de catastrophes»*.

L'exercice a pour but également de *«maintenir le degré de la disposition permanente, l'alerte des brigades participantes et de tester leur efficacité»*, a-t-il ajouté.Ont assisté à l'exercice, le chef de l'exécutif local, Aissa Aziz Bouras, les autorités locales, le commandant du secteur militaire opérationnel et des représentants des parties participantes.

B. H.

Santé mentale/Oran

Une commission locale pour coordonner entre les secteurs de la Santé et de la Justice

La Commission de wilaya de la santé mentale d'Oran constitue un important outil de coordination des efforts entre les secteurs de la Santé et de la Justice concernant les personnes atteintes de maladies psychiques commettant des actes criminels ou délits, a souligné, lundi, le président de cette commission, Tarik Zeghid.

M Zeghid, également président de la chambre de la cour d'Oran, a indiqué, lors d'une réunion des membres de la Commission à son siège au niveau de la Direction locale de la santé, que cette commission installée depuis plus d'un mois, jouit de larges prérogatives lui permettant de statuer sur le sort des malades mentaux ayant commis des crimes ou des délits. Le même responsable a déclaré que cette commission a été installée le 3 janvier dernier, en vertu de la loi sur la santé de 2018. Il a ajouté que l'une de ses missions est d'élaborer des rapports sur la santé mentale des personnes ayant commis des crimes et décider si elles doivent être condamnées ou nécessitent un traitement. *«Les décisions de la commission dans ce sens seront définitives et sans appel»*, a-t-il dit.

Cette rencontre a été l'occasion de soulever les préoccupations des spécialistes en santé mentale, des membres de la commission et des participants, tout en abordant la possibilité d'une intervention de la commission pour modifier la durée de séjour des personnes souffrant de maladies mentales ayant commis des crimes ou des délits dans les établissements hospitaliers spécialisés.

T. G.

Djanet

Début de l'approvisionnement des véhicules en «Sirghaz»

L'approvisionnement des véhicules en «Sirghaz» (gaz de pétrole liquéfié GPL/C) a débuté lundi au niveau d'une station-service à Djanet, relevant de la Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (Naftal). L'opération de mise en service a été présidée par le directeur du district commercial de Ghardaïa, en présence des autorités de la wilaya de Djanet.

Implantée au niveau du quartier «Tin-Khatma» dans la ville de Djanet, cette station dispose d'un réservoir de Sirghaz d'une capacité de stockage de 30 m³, destiné à approvisionner notamment les automobilistes qui fréquentent l'axe routier reliant Djanet à Illizi sur 460 km.

L'opération, s'inscrit dans le cadre de la stratégie de Naftal, visant à assurer la distribution de ce type de carburant à travers le pays, a affirmé le directeur du district commercial, Kamel Bediar, précisant que Naftal s'attelle à assurer l'approvisionnement de cette wilaya en Sirghaz, de manière régulière.

Le directeur local du secteur de l'énergie, Ali Lanssari, a, pour sa part, indiqué que l'opération intervient en application des directives des hautes autorités du pays, pour garantir l'approvisionnement de divers produits énergétiques sur l'ensemble du territoire national.

Approchés par l'APS, des automobilistes ont, à cette occasion, salué l'opération qui permettra de réduire les déplacements vers des stations éloignées pour remplir leurs réservoirs en GPL, économique et moins coûteux, selon eux, par rapport à d'autres types de carburants existants.

La station dispose d'une cuve d'essence sans plomb, d'une capacité de 70 m³, une autre de gasoil (80 m³), en plus d'un hangar de stockage d'une capacité de plus de 1 000 bouteilles de gaz butane et trois appareils-distributeurs de carburants dotés d'un système de paiement électronique et tous les moyens de prévention des risques accidentels.

B. F.

Annaba/Formation professionnelle

Signature de huit conventions pour la prise en charge des stagiaires

Huit conventions de partenariat ont été signées entre des entreprises économiques et le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya d'Annaba pour la prise en charge des stagiaires au titre de la session de février 2023, a-t-on appris, lundi, du directeur local du secteur, Abdelkader Zebar.

Les conventions ont été conclues en marge du Salon de la formation et d'apprentissage, ouvert au centre de loisirs scientifique, en prévision du lancement de la nouvelle session de février, selon le même responsable qui a précisé que ces accords offriront des opportunités d'apprentissage dans des entreprises économiques importantes activant dans les secteurs de la sidérurgie et des équipements ferroviaires, des engrais phosphatés, en plus de l'industrie pharmaceutique et les travaux de l'hydraulique et de bâtiment.

Le Salon de formation et d'apprentissage, qui a été inauguré par le chef de l'exécutif local, Djamel Eddine Berimi, a été marqué par la participation des partenaires économiques et de divers services. Il présente, a fait savoir la même source, les offres de formation et d'apprentissage destinées aux jeunes au titre de la rentrée du mois en cours, en plus des échantillons des travaux réalisés par des apprenants relevant des établissements et centres d'enseignement et de formation professionnels de cette wilaya.

Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels dans la wilaya d'Annaba a réservé plus de 6 000 postes de formation pour la session de février en cours, avec l'ouverture de nouvelles spécialités de formation liées aux activités de l'industrie pharmaceutique et la pose et l'entretien de la pelouse naturelle, a-t-on indiqué.

L'objectif de ce salon de quatre jours, programmé par la direction locale du secteur, est de faire connaître les offres de formation professionnelle disponibles, a-t-on affirmé.

H. N.

28e anniversaire de l'assassinat de l'artiste

Les amis de Azzedine Medjoubi saluent son engagement et sa créativité

■ *Le 28e anniversaire de l'assassinat de Azzedine Medjoubi a été commémoré, lundi, par ses amis sur le lieu de sa mort. A Alger, devant le Théâtre national algérien, les amis du défunt ainsi que des acteurs du monde du théâtre et du cinéma algériens ont assisté à une cérémonie de recueillement à la mémoire de cet artiste qui a donné sa vie et son âme pour le théâtre algérien.*

Par Adéla S.

A cette occasion, une gerbe de fleurs a été déposée à la mémoire du défunt et des témoignages des personnes qui l'avaient côtoyé ont été apportés. Considéré comme l'une des plus grandes figures du théâtre algérien, feu Azzedine Medjoubi a démontré un talent hors pair, une générosité créative et un engagement sans limite selon les témoignages. L'écrivain et poète Djamel Foughali a déclaré que «*Azzedine Medjoubi a donné sa vie et son sang pour que le théâtre algérien garde sa grandeur. On assiste aujourd'hui à la commémoration de son assassinat, mais il est encore parmi nous à travers ses idées, ses orientations, ses ambitions et aussi ses œuvres théâtrales qui sont immortelles*». Les autres artistes se sont mis d'accord sur le fait que «*Azzedine Medjoubi est une référence pour chaque acteur qui veut réussir sa carrière et pour chaque responsable qui veut participer dans le développement et l'épanouissement du théâtre algérien*».

Né à Skikda en 1945, Azzeddine Medjoubi est fils d'un avocat, originaire de Hammam Guergour (Sétif). Sa rencontre avec le comédien de théâtre Ali Abdoun l'encourage à faire du théâtre. Il s'inscrit au Conservatoire d'Alger en 1963 et commence à faire ses premiers pas à la RTA. De 1965 à 1968, il tente une expérience avec le Théâtre national algérien (TNA) à Alger, mais peu après il retourne à la télévision, avec la décentralisation théâtrale. On le retrouve au théâtre d'Oran, puis il dirige à Saïda deux troupes d'amateurs dans le cadre d'un séminaire des animateurs de théâtre. De retour au TNA, il joue dans «*Bab El-Foutouh*», «*La Bonne âme*», «*Les Bas-fonds*», «*Stop*» et «*Hafila Tassir*». À la télévision, il a joué dans «*Journal d'un jeune travailleur*», «*Crime et châtiment*», «*La grande tentative*», «*La Clef*» et «*El-Tarfa*». Il a assisté Ziani Chérif, Kasdarli et Benguettaf.

Avant son départ du TNA, il crée, avec Ziani Chérif, Sonia et Benguettaf, la troupe indépendante El-Qalâa (La Citadelle). Il a été distribué dans notamment «*El-Ayta*» (1988), «*Hafila Tassir*» (nouvelle version, 1990) et «*Hassaristan*» (1991).

Il quitte en 1993 la troupe El-Qalâa et met en scène pour le compte du Théâtre régional de Batna «*Âalem El-Bâaouche*» qui obtient un prix au Festival international de Carthage et en 1994, pour le compte du théâtre régional de Béjaïa, il monte la pièce «*El-Houinta*» (La Boutique). Il est nommé directeur du théâtre régional de Batna puis du théâtre régional de Béjaia. La même année, il est nommé directeur du Théâtre national algérien. Il a été assassiné par un groupe terroriste le 13 février 1995 à la porte du TNA dont il assumait la direction.

A. S.

Avant-première d'«El Haggar, El Makkar oua el Nia»

Une pièce de théâtre en hommage à Azzedine Medjoubi

Le public du théâtre d'Annaba a réagi positivement à la pièce «*El Haggar, El Makkar oua el Nia*», mise en scène par Bachir Slatnia, présentée en avant-première, à l'occasion du 28e anniversaire de la disparition du comédien et metteur en scène Azzedine Medjoubi. Les spectateurs ont rempli la salle du théâtre régional Azzedine-Medjoubi, faisant ainsi montre de «*considération pour la création artistique et théâtrale qui demeure un moyen édifiant pour poser les questions sensibles et chercher les solutions qui intéressent la société*», ont souligné des jeunes rencontrés par la presse à la fin du spectacle.

La pièce «*El Haggar, El Makkar oua el Nia*», produite par la coopérative culture du théâtre «Port Said» d'Alger, traite avec humour les problèmes de l'avenir des jeunes, leur prise en charge, le rôle des parents, perçus à la lumière du passé colonial et de la responsabilité de la société.

La pièce d'une durée d'une heure 15 minutes est une adaptation de «*Les fourberies de Scapin*» de Molière et raconte l'histoire de deux bourgeois qui courent derrière la fortune, en oubliant l'essentiel, l'investissement dans leur progéniture.

Le metteur en scène Bachir Slatnia a souligné que l'équipe en charge du montage de cette pièce a choisit l'humour comme approche dans le traitement des travers de la société, les comportements négatifs, tels que le refus de se remettre en cause. La pièce est interprétée par neuf comédiens, dont quatre femmes.

M. K.

Théâtre pour enfants

«La ville de l'émeraude» présentée à Constantine

Le théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma a présenté sa nouvelle pièce pour enfants, intitulée «*La ville de l'émeraude*», au théâtre régional Mohamed-Tahar-Fergani de Constantine. Le chargé de la communication du théâtre de Guelma, Amine Guernine, a indiqué, à ce propos, que cette pièce destinée aux enfants a été écrite au terme d'ateliers de formation et des sessions d'apprentissage organisées par le théâtre Mahmoud-Triki entre juillet 2022 et le début 2023.Selon la même source, cette création est adaptée du roman pour enfants «*The wonderful wizard*» de l'auteur américain Lyman Frank Baum (1856-1919). «*La ville de l'émeraude*» a transporté les enfants dans un monde imaginaire, avec l'héroïne de la pièce Zhara et ses amis qui veulent réaliser leurs rêve grâce au magicien.

Le texte de cette pièce a été adapté par Faiza Bibeche, la mise en scène est de Nabil Saadane.

F. H.

«Le taxi, le cinéma et moi»

Salam Zampaligré rend hommage au cinéma africain

Le taxi, le cinéma et moi, du réalisateur burkinabè Salam Zampaligré, a reçu la semaine dernière le prix du film documentaire au 12e Festival du cinéma africain à Louxor, en Égypte. Ce film sera projeté au Panorama du Festival du Fespaco, à Ouagadougou, qui aura lieu à partir du 24 février.

«*Le taxi, le cinéma et moi*» retrace le parcours du cinéaste Drissa Touré, autodidacte qui était à l'origine chauffeur de taxi, ainsi que sa rencontre avec le réalisateur Ousmane Sembène qui a changé sa vie. Avec ce documentaire, Salam Zampaligré veut attirer l'attention sur la piètre situation du cinéma aujourd'hui.

Interrogé sur les raisons de penser à un tel sujet, le burkinabé Salam Zampaligré a déclaré que «*le déclic est venu après avoir vu un reportage où j'ai vu le cinéaste Drissa Touré vivre dans le dénuement le plus total et dans une grande précarité. Du coup, en tant que jeune cinéaste sorti de l'école de cinéma, j'avais aussi cette crainte et j'ai alors voulu, à travers le portrait de cet homme qui n'a pas fait d'études, poser cette thématique de la précarité des artistes et des cinéastes. J'espère que cela suscitera d'énormes questions sur l'avenir du cinéma africain parce que le film est aussi un hommage à ce cinéma*». Salam Zampaligré a précisé, dans ce sens, que faire faire du cinéma en Afrique et particulièrement au Burkina Faso est un véritable parcours du combattant. «*Je pense que notre combat aujourd'hui consiste à sensibiliser le pouvoir politique afin qu'on ait des fonds dédiés au cinéma*».

A. C.

Prix «Aïssa-Messaoudi» de la photographie

Une vingtaine de participants au rendez-vous

Vingt-cinq photographes ont confirmé leur participation à la 5e édition du prix «Aïssa-Messaoudi» de la photographie, prévue à partir de vendredi à la Maison de la culture éponyme, a-t-on appris, lundi, des organisateurs.

Le directeur de cet établissement, Mohamed Amine Mekaoui, a indiqué que cette manifestation, coïncidant avec la célébration de la Journée nationale du Chahid, verra la participation de 25 artistes photographes issus de 21 wilayas. «*Cette édition de trois jours vise à offrir aux amateurs de la photographie un espace pour montrer leur travail créatif et une occasion pour tester leur savoir-faire et échanger leurs expériences et les nouvelles technologies acquises dans ce domaine*», a expliqué ce responsable.

Le comité d'organisation a fixé les conditions de participation à ce challenge, dont l'originalité des œuvres présentées et le fait qu'elles n'aient subi aucune modification esthétique ou avoir fait l'objet d'une quelconque retouche, selon M. Makaoui. Le prix «Aïssa-Messaoudi» pour la photographie est devenu un rendez-vous annuel qui attire un nombre croissant d'amateurs de photographie en provenance des quatre coins du pays et constitue un encouragement pour certains d'entre eux à participer à des manifestations internationales pour remporter des prix, a fait savoir ce responsable.

L. B.

Mort d'Idriss Déby au Tchad

Ouverture du procès de 454 rebelles pour «assassinat»

■ *Le procès de 454 rebelles présumés au Tchad, tous accusés de l'«assassinat» de l'ancien président Idriss Déby Itno, tué au front en 2021 lors de leur offensive, s'est ouvert lundi à huis clos, dans un pays régulièrement pointé du doigt pour des procès de masse expéditifs.*

Par Mourad M.

L'audience de la Cour criminelle de la Cour d'appel de N'Djamena, tenue dans l'enceinte de la prison de Klessoum, à une vingtaine de km au sud-est de la capitale, a été ajournée à aujourd'hui aussitôt après la lecture de l'acte d'accusation.

«*Les accusés sont plus de 400*», a déclaré à l'AFP le procureur général de N'Djamena, Mahamat El-Hadj Abba Nana, par téléphone à la sortie de l'audience. «*Ils sont 454 accusés, dont 386 présents*», ont détaillé des avocats à l'AFP.

Au printemps 2021, le plus puissant alors des groupes rebelles, le Front pour l'Alternance et la Concorde au Tchad (FACT), avait lancé, à partir de ses bases arrières en Libye, une offensive en direction de la capitale N'Djamena.

Le 20 avril, l'armée annonçait que le maréchal Déby, qui dirigeait le Tchad depuis plus de 30 ans d'une main de fer, avait été tué au front par les rebelles et nommait un de ses fils, le jeune général Mahamat Idriss Déby Itno, président de la République pour une période de transition, à la tête d'une junte militaire de 15 généraux.

Ce procès survient deux mois après que 262 personnes, sur 401 accusées dont 80 mineurs, ont été condamnées à de lourdes peines de détention, après avoir été arrêtées avant, pendant et après une manifestation qui a tourné au bain de sang le 20 octobre 2022.

Une cinquantaine de jeunes gens avaient ce jour-là été tués, essentiellement par balle, par les forces de l'ordre, lors de cette marche dénonçant le maintien au pouvoir du général Déby au-delà des 18 mois de transition après lesquels il avait promis de remettre le pouvoir aux civils par des élections «*libres et démocratiques*».

Les ONG internationales et certaines capitales occidentales se sont émues de ce «*procès*» de masse, tenu dans la prison de Koro Toro, en plein milieu du désert à 600 km de N'Djamena, en l'absence d'avocats et de la presse indépendante.

Les 454 accusés de Klessoum comparaissent pour «*terrorisme, mercenariat, enrôlement d'enfants, atteinte à la sûreté nationale et l'assassinat du président Déby*», et encourent la perpétuité.

«*Le président Idriss Déby Itno est monté au front à cause d'eux, il a été tué. Ils sont tous poursuivis pour l'assassinat du président*», a expliqué à l'AFP le procureur général Abba Nana.

«*Ils sont tous accusés de l'assassinat de l'ex-chef de l'État*», a confirmé à l'AFP M° Francis Lokoulde, l'un des avocats des rebelles présumés, tous arrêtés durant l'offensive d'avril 2021, stoppée par l'armée en plein désert, à plus de 200 km à vol d'oiseau au nord de N'Djamena, avant ou après la mort du maréchal Déby. Ce dernier a été tué dans son convoi par des tirs de mitrailleuse lourde alors qu'il se rendait sur le front, selon le pouvoir.

L'offensive et la capture des

Ph. > D. R.

accusés datent de près de deux ans et le procès de Klessoum a été annoncé publiquement, à la surprise générale, quelques jours avant son ouverture.

Les avocats, pour bon nombre commis d'office, ont protesté devant ce délai aussi court, soulignant notamment que l'unique volumineux dossier commun à tous les accusés ne leur a été transmis qu'à la «*toute dernière minute*».

«*Nous avons renvoyé le procès à mercredi pour permettre à chaque prévenu d'être assisté par un avocat pour qu'il soit bien défendu*», a déclaré, lundi à l'AFP, le procureur général, Abba Nana.

Lors d'un Dialogue de réconciliation nationale à l'automne 2022, boycotté par l'opposition et les plus puissants groupes armés dont le FACT, Mahamat Déby «*avait promis de libérer les éléments du FACT* (...), *or nous avons appris aujourd'hui qu'ils seront jugés pour terrorisme*», a déploré, lundi, auprès de l'AFP, Mahamat Nour Ahmed Ibedou, président de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH) au Tchad.

«*Cela ne présage rien de bon pour la suite* (...), *parce qu'à chaque fois qu'il y a des arrestations de masse, c'est pour une justice expéditive dans un procès de masse*», s'est-il inquiété.

Fin janvier, l'ONG Human Rights Watch (HRW) avait dénoncé le «*procès de masse*» des jeunes présumés manifestants dans la prison de Koro Toro, mais aussi accusé le pouvoir de «*meurtres*», «*disparitions forcées*» et «*actes de torture*» pendant le long périple qui a mené 401 d'entre eux jusqu'à cette prison de haute-sécurité et durant leur séjour.

Certaines de ces accusations ont été corroborées dans des témoignages recueillis par l'AFP auprès de jeunes détenus remis en liberté.

M. M.

Commentaire

Valeurs

Par Fouzia Mahmoudi

Si en France la droite est accusée depuis plusieurs semaines par l'opposition de faire le jeu de la majorité en votant sans réserve le texte avancé par le gouvernement sur la réforme des retraites, il semblerait qu'au sein des Républicains la situation ne soit pas aussi simple, et des voix s'élèvent aussi pour critiquer le texte gouvernemental. Mais la direction des LR se montre aujourd'hui intransigeante avec ceux qui émettent des réserves sur le projet de loi controversé. Gérard Larcher, président du Sénat et sénateur LR des Yvelines, appelle ainsi sa famille politique à voter la réforme des retraites, alors que le bras de fer se poursuit à l'Assemblée Nationale au lendemain de la troisième journée de mobilisation contre le projet de loi. «*Ce n'est jamais populaire une réforme des retraites, mais c'est nécessaire pour préserver un des piliers de notre modèle social, le système de retraites par répartition*», défend le sénateur. En ligne de mire, le député LR Aurélien Pradié qui s'est montré particulièrement virulent contre le projet de loi du gouvernement ces derniers jours, réclamant une dérogation au report de l'âge légal de la retraite à 64 ans pour toutes les carrières longues. Gérard Larcher lui adresse un rappel à l'ordre : «*Il appartient à une famille politique qui a défini un certain nombre de valeurs, le travail, la solidarité intergénérationnelle, la maîtrise des comptes publics* (…) *s'il se sent vraiment de notre famille politique, il doit, à un moment, prendre la décision de voter la loi*». «*Je souhaite que LR vote ce que LR et les centristes au Sénat proposent depuis quatre années, enrichi par les amendements des débats, par les propositions du gouvernement, dont certaines peuvent être encore amendées*», poursuit Gérard Larcher. Le président du Sénat estime que le projet de loi actuel coïncide avec ce que réclame la majorité sénatoriale : «*64 ans, en passage progressif, 43 annuités de cotisation, une préoccupation sur les carrières longues, la question des séniors et la préoccupation sur la pénibilité*». Face à l'absence de majorité absolue pour le gouvernement à l'Assemblée, Gérard Larcher voit «*une chance pour le parlementarisme de retrouver de la force*». «*Le Parlement est fait pour débattre, pour s'opposer, pour voter*», poursuit-il tout en dénonçant l'obstruction. «*L'obstruction n'est pas une méthode parlementaire qui permette d'avancer*», considère le président du Sénat. Selon lui, «*le rôle du Parlement c'est de traduire, dans les débats et dans les votes, ce qui est porté par celles et ceux qui ont élu leurs représentants, directement ou indirectement*». D'ailleurs, parmi Les Républicains, Larcher n'est pas le seul à faire des remontrances à Pradié. Julien Aubert, vice-président LR et Bruno Retailleau, président du groupe Les Républicains au Sénat, se sont, entre autres, également montrés critique vis-à-vis de leur collègue et de sa réticence à voter une loi qui, pensent-ils, peut-être leur permettra de redorer leur blason aux yeux de leur électorat qui les a délaissés à l'occasion de la dernière élection présidentielle. Reste à voir si cette stratégie sera gagnante et surtout si cette alliance avec le parti présidentiel, Renaissance, ne permettra pas surtout à la majorité de mieux séduire les militants libéraux de droite qui avaient jusqu'ici maintenu leur loyauté pour l'ancien RPR/UMP devenu LR en 2017.

F. M.

Cyclone en Nouvelle-Zélande

L'état d'urgence déclaré

Le gouvernement néo-zélandais a déclaré, hier, l'état d'urgence à travers l'archipel frappé par un violent cyclone qui a privé d'électricité 225 000 personnes et entraîné des inondations et des glissements de terrain.

Des vents violents et d'abondantes précipitations se sont abattues dans la nuit de lundi à hier sur l'île du Nord, où vivent plus des trois quarts des cinq millions d'habitants du pays lors de ce que le Premier ministre Chris Hipkins a qualifié d'«*événement météorologique le plus important survenu en Nouvelle-Zélande durant ce siècle*».

«*Les conséquences sont importantes et sont généralisées*», a-t-il déclaré. «*La gravité et les dégâts que nous constatons n'ont pas été observés depuis une génération*».

Des maisons ont été endommagées par des chutes d'arbres ou envahies par la boue et des détritus. Certains habitants se sont ainsi retrouvés totalement isolés, les routes étant coupées à la suite de glissements de terrain ou d'inondations.

Selon des médias locaux, des personnes ont dû fuir leur domicile à la nage. Certaines ont dû traverser à pied des rues inondées, d'autres ont été contraintes de s'abriter sur place.«*Pendant la nuit, un énorme arbre est tombé devant notre maison, juste à côté de mon* (véhicule). *Il a bloqué la route et nous n'avons pas pu partir*», a raconté à l'AFP Bredon Pugh, 53 ans, habitant de Whangamata (nord).

«*C'était effrayant, je suis un ancien garde-côte mais je n'ai jamais vu rien de tel durant les vingt années que j'ai passées ici*», a-t-il dit.

«*L'eau au niveau de (la) route m'arrivait jusqu'aux tibias*», a poursuivi Bredon Pugh, «*nous étions sans électricité de 22h00 jusqu'à environ 15h00 et nous n'avions pas internet*».

Ce cyclone a entraîné des rafales de vent allant jusqu'à 140 km/h, un cumul de précipitations pouvant atteindre 20 cm en 24 heures et des vagues de onze mètres. Au moins 2 500 personnes ont dû évacuer leur domicile, a rapporté le ministre de la Gestion des urgences, Kieran McAnulty.

Plusieurs zones sont inaccessibles par la route et privées d'électricité ou de télécommunications. 225 000 personnes n'ont pas accès au courant électrique, selon les fournisseurs d'énergie et le gouvernement.

La route principale qui relie la capitale Wellington à Auckland, la plus grande ville du pays, est fermée. Des soldats ont été déployés pour aider aux évacuations.

Ligue 1 (16e journée)

Le CSC sanctionné d'un huis clos

Le CS Constantine a écopé d'un match à huis clos plus 200 000 DA d'amende pour «utilisation de fumigènes et jet des projectiles» (3e infraction) lors du match contre l'USM Khenchela (1-1) de la 16e journée de Ligue 1, a indiqué la Ligue de football professionnel lundi soir. Suite à cette sanction et lors de la 17e journée de Ligue 1, le CS Constantine jouera son prochain match à domicile contre la JS Kabylie sans la présence du public.

La commission de discipline de la LFP qui s'est réunie ce lundi pour traiter les affaires des rencontres de la 16e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, disputées le vendredi 10 et dimanche 12 février 2023, a sanctionné d'un match ferme et 30 000 DA d'amende les joueurs Aoued Hocine (Paradou AC) et Fourloul Snouci (MCO) pour cumul de cartons pour le premier et contestation de décision pour le second.

La même sanction a été infligée à l'entraîneur adjoint du MC Oran, Moulay Haddou, interdiction du terrain et des vestiaires, plus 30 000 DA d'amende. La commission de discipline a également sanctionné financièrement plusieurs clubs pour diverses raisons. Ainsi, l'USMK a écopé de 60 000 DA d'amende pour «utilisation de fumigènes dans les tribunes».

Le MC Alger a écopé d'une mise en garde plus 200 000 DA d'amende pour «utilisation de fumigènes et jet des projectiles» (2e infraction) lors du match face à la JS Saoura (1-1).

La JS Saoura a été sanctionnée de 40 000 DA d'amende pour «conduite incorrecte de l'équipe», tandis que le MC Oran devra s'acquitter d'une amende de 60 000 DA pour «utilisation de fumigènes dans les tribunes» (récidive).

Athlétisme / Marathon de Dubaï

Djamel Ben Azza 2e chez les plus de 40 ans

L'Algérien Djamel Ben Azza, engagé dans la catégorie des plus de quarante ans, a décroché la deuxième place au marathon de Dubaï, disputé dimanche aux Emirats arabes unis, avec un chrono de deux heures, trente-deux minutes et vingt-trois secondes.

La course a été remportée par l'Erythréen Ehsan Zeyni Vand Nezhad, entré en première position, avec un chrono de deux heures, vingt-six minutes et vingt-quatre secondes.

Le podium de cette édition 2023 du marathon de Dubaï a été complété par le Kenyan Peter Kamau, entré en troisième position, avec un chrono de deux heures, trente-neuf minutes et dix-huit secondes.

Pendant la cérémonie protocolaire ayant suivi la course, Ben Azza et les autres lauréats de ce marathon ont reçu des diplômes et cadeaux symboliques.

Coupe du Roi Salmane des clubs

37 clubs sur la ligne de départ

L'Union arabe de football (UAFA) a annoncé, lundi, le lancement d'une nouvelle compétition pour les clubs, baptisée la Coupe du Roi Salmane, qui verra la participation de 37 clubs arabes pour une dotation globale de 10 millions de dollars. Les 37 clubs engagés prendront part d'abord à une phase de qualification, alors que le tournoi final se déroulera l'été prochain dans trois villes saoudiennes : Abha, Baha et Taïf, précise la même source. Selon le secrétaire général de l'instance arabe, Radja Allah Al-Selmi, l'UAFA a laissé le soin aux fédérations arabes de désigner leurs clubs participants, tout en se disant fière d'une épreuve qui porte le nom d'une personne très chère aux sportifs arabes. La Coupe du Roi Salmane des clubs est une suite historique de cette compétition arabe des clubs lancée en 1982, et dont le nom a changé entre la Ligue des champions arabes, la Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe, le Coupe de l'Union arabe, la Coupe de l'Emir Fayçal Ben Fahd, ou encore la Coupe Zaïd des clubs champions.

CAN-2023 des U17

L'EN en stage à Rouiba

■ La sélection nationale des moins de 17 ans a débuté, lundi à Rouiba (Alger), un stage bloqué qui s'étalera jusqu'au 20 février, dans le cadre de son programme préparatoire en prévision de la Coupe d'Afrique des nations CAN-U17 prévue en Algérie.

Par Mahfoud M.

Contrairement au précédent regroupement, organisé fin janvier dernier à Alger, le sélectionneur Arezki Remmane a profité de la date Fifa pour faire appel à un nombre important de joueurs évoluant à l'étranger, notamment en France, au Canada, en Espagne et en Egypte. Le sélectionneur national à cependant dû se passer des services de trois éléments, à savoir : le gardien Samy Merzouk (Lille OSC/France), le milieu de terrain Yanis Delavau (FC Nancy/France) et l'attaquant Moslim Anatof (Académie de la FAF). Selon la FAF, «*Merzouk et Delavau ont été retenus par leurs clubs respectifs pour disputer la Coupe Gambardella* (France), *alors qu'Anatof a été laissé pour poursuivre ses soins, afin de récupérer la totalité de ses moyens et revenir en meilleure forme lors des prochaines échéances de l'équipe*», a détaillé l'instance dans un communiqué diffusé sur son site officiel. Aussi, en l'absence de Samy Merzouk, «*il n'est pas à écarter qu'un 3e gardien évoluant en Algérie vienne renforcer l'effectif de la sélection nationale des U17 dans les jours à venir*», a-t-on poursuivi de même source. Les entrainements auront lieu en alternance, entre le stade de Rouiba et le terrain annexe du stade Nelson-Mandela de Baraki. Dans son programme initial, le sélectionneur national avait coché deux matchs internationaux, mais ces derniers seront finalement remplacés par des formations locales. Ce sera probablement contre les U19 du MC Alger, pour la date du jeudi 16 février, et contre les U21 du NA Hussein-Dey, pour dimanche 19 février 2023. Ces deux joutes amicales sont toutes deux programmées sur le terrain annexe du stade Nelson-Mandela. Il est à rappeler que la sélection nationale U17 prépare la Coupe d'Afrique des Nations U17, qui se déroulera du 29 avril au 19 mai prochains en Algérie, et aura pour adversaires le Sénégal, le Congo et la Somalie.

M. M.

Ph. : D. R.

Les poulains de Remmane se préparent sérieusement

Liste des 24 joueurs convoqués :

Hammache Mathias (FC Montréal/Canada), Tarek Hammadi (Paradou AC), Nadir Yaâkoubi (Académie de la FAF), Gasmi Nassim (AS Duchère/France), Aklil Lino (Montpellier/France), Badani Younès (Paradou AC), Bouaouiche Rami (Académie de la FAF), Ziad Nemer (Académie de la FAF), Faïz Amem (Académie de la FAF), Abdelhak Benidder (Paradou AC), Zeghadi Mohamed (Montpellier/France), Amine Galou (Paradou AC), Benali Younès (FC Nantes/France), Aleddine Limane (Académie de la FAF), Mimoun Yanis (Saint-Etienne/France), Youcef Belkaïd (Paradou AC), Issam Yazid (CR Belouizdad), Chahine Chettioui (Le Havre AC/France), Abdelmoudjib Mohamed (Hercules/Espagne), Mohamed Ali Ziad (Zamalek SC/Egypte), Aymen Chegra (Paradou AC), Bouletaief Ziad (Ajaccio/France), Elias Naït Abdelaziz (Versailles/France), Fethi Kessassi (Académie de la FAF).

Anderlecht

Slimani : «J'ai trouvé ce que je recherchais»

L'attaquant international algérien Islam Slimani, auteur dimanche de son premier but avec Anderlecht, à domicile face à Saint-Trond (3-1), s'est dit content de son choix de rejoindre le championnat belge de football, après une première partie de saison difficile avec le Stade brestois (Ligue 1/ France). «*Je connaissais un peu le championnat, Zorgane* (international algérien évoluant à Charleroi, NDLR) *m'a dit plusieurs bonnes choses sur ce championnat. Quand je suis arrivé ici, j'ai trouvé ce qu'il m'a dit : un pays avec des gens gentils, une équipe qui joue bien au ballon, et c'est ce que je recherchais. Je cherche la stabilité, et pourquoi ne pas rester ici pour la saison prochaine*», a réagi le joueur algérien en zone mixte à l'issue de la partie, cité par la presse locale. Entré en cours de jeu en seconde période (77e), Slimani s'est rapidement mis en évidence, en ajoutant le deuxième but de son équipe de la tête (81e), sur un centre-retrait de Francis Amuzu. Il s'agit du deuxième match pour Slimani avec Anderlecht, après avoir signé ses débuts le vendredi 3 février sur le terrain d'Ostende (victoire 2-0), match au cours duquel il a fait son apparition en seconde mi-temps (72e). «*Je suis en train de bien m'adapter en Belgique, il y a beaucoup d'Algériens qui vivent ici. Il y a un bon niveau avec de bonnes équipes et de bons joueurs, c'est ce qui m'a poussé à venir ici*». Et d'enchaîner : «*C'est bon de marquer. Aujourd'hui c'était mon premier match à domicile et j'ai réussi à inscrire mon premier but. Mon travail est de marquer des buts, quand je reçois des ballons je pense que je pourrai faire mon travail, mais pour moi le plus important c'est l'équipe, je suis quelqu'un de collectif et je vais me donner à fond pour l'équipe*». Slimani (34 ans) s'est engagé avec le club belge cet hiver pour un contrat jusqu'à la fin de la saison, avec option de prolongation. Il n'a réussi à marquer que deux buts et délivré trois passes décisives en 18 apparitions, toutes compétitions confondues. Anderlecht, actuel 10e de la «Pro League», est le dixième club de Slimani depuis le début de sa carrière de joueur, lui qui avait notamment évolué au Sporting Lisbonne (Portugal), l'AS Monaco (France), Leicester City (Angleterre), ou encore l'Olympique Lyon (France). Slimani a rejoint en championnat belge quatre internationaux algériens : Adam Zorgane et Nadir Benbouali qui évoluent au Sporting club Charleroi, alors que Billel Messaoudi et Abdelkahar Kadri défendent les couleurs de KV Courtrai.

LE JOUR D'ALGERIE
Votre quotidien national
http://www.lejourdalgerie.com

Université d'Oran 1 «Ahmed-Ben-Bella»

Trois professeurs remportent le Prix Hassan-Lazreg pour la science

Trois professeurs des universités d'Aïn Témouchent, Sidi Bel Abbès et de l'Ecole supérieure d'économie ont remporté le Prix Hassan-Lazreg pour la science, distinction instituée par l'Université d'Oran 1 «Ahmed-Ben-Bella» et qui leur sera remis lors d'une cérémonie officielle prévue samedi, selon la cellule d'information de la même université.

Le jury du Prix qui a été créé en 2021 en reconnaissance au défunt Professeur Hassan Lazreg pour ce qu'il a donné à la même université dont il a été le premier recteur, a décidé d'attribuer le prix à ces trois lauréats après étude des dossiers de candidature déposés au niveau des deux sites de l'Université d'Oran 1 «Ahmed-Ben-Bella» et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en juillet dernier.

Il s'agit du Professeur Koubie Zahira, dans la spécialité des sciences naturelles et de la vie, du Professeur Tilmatine Ammar, dans le domaine des sciences et technologies, ainsi que de Douar Aïcha, dans le domaine de la littérature, des sciences humaines et sociales.

Il a également été décidé d'attribuer le prix de la bonne gouvernance universitaire à titre posthume au regretté Hassan Lazreg pour sa distinction dans la gestion, l'efficacité et le comportement éthique tout au long de sa gestion de l'Université d'Oran. La création du Prix Hassan-Lazreg pour la science a pour but d'encourager l'excellence et l'innovation dans le domaine du développement et du transfert des connaissances, et de mettre en lumière les activités scientifiques ayant un impact social et économique dans les domaines susmentionnés, selon la même source.

Le défunt moudjahid Hassan Lazreg, né en 1922 dans la ville d'El Harrouch (wilaya de Skikda), a obtenu un baccalauréat en 1945 et a étudié la médecine à Alger pendant un an, avant de rejoindre l'Université de Montpellier, en France, où il a obtenu le diplôme de spécialiste en ophtalmologie, en 1954, pour rejoindre l'Armée de libération nationale où il a fait partie des services médicaux jusqu'à l'indépendance.

Après le recouvrement de la souveraineté nationale, il a enseigné la médecine et formé plus de 400 médecins spécialisés en ophtalmologie. Il a également supervisé l'ouverture de nombreuses universités dans le pays, dont la première a été l'Université d'Es Senia à Oran, qui a été divisée, ensuite, en deux universités (Oran 1 Ahmed-Ben-Bella et Oran 2 Mohamed-Ben-Ahmed), suivie de l'Université des Sciences et de la technologie «Mohamed-Boudiaf» d'Oran. Hassan Lazreg est décédé à Oran, en octobre 2021, à l'âge de près de 100 ans.

M. O.

Salon d'information sur le cancer (SICAN)

2 900 contrôles médicaux et 850 analyses biologiques effectués

La présidente de l'Association «El Amel» d'aide aux cancéreux, Hamida Kettab, a fait savoir que lors de la 6e édition du Salon d'information sur le cancer (SICAN), organisé au Palais des expositions (Pins maritimes), 2 900 contrôles médicaux dans plusieurs spécialités et 850 analyses biologiques ont été effectués. S'exprimant lors d'une cérémonie de distinction des personnels médical et paramédical, et des médias ayant participé à la 6e édition du salon, organisée par le ministère de la Santé en coordination avec l'association «El Amel», Mme Kettab a précisé que cette édition avait été marquée par une forte affluence des professionnels de la santé et des citoyens, soulignant, à cet effet, que 850 analyses biologiques et 2 900 contrôles médicaux ont été effectués dans les spécialités concernées par la prise charge du cancer au niveau des établissements hospitalo-universitaires et de proximité.

H. N.

ADE de la wilaya de Béjaïa

«Nous accordons une grande importance à la qualité de l'eau»

■ *Une grande importance est accordée par l'Algérienne des eaux (ADE) de la wilaya de Béjaïa à la qualité de l'eau distribuée au citoyen.*

Par Hocine Cherfa

De nombreuses actions ont été menées à cet effet et «*le but est de préserver la santé des citoyens*», indique la cellule de communication de l'Algérienne des eaux (ADE) dans un communiqué de presse qui nous a récemment été transmis. Et d'ajouter : «*L'unité a procédé ainsi au nettoyage et la désinfection de l'ensemble des points de stockage et de distribution d'eau potable, comme les bâches et réservoirs d'eau qui sont au total 334, répartis sur les 17 communes gérées par l'ADE*». Ces opérations sont menées à raison de deux campagnes par année. La désinfection, le traitement et le nettoyage se font au moyen de produits chimiques afin de garantir la production d'eau non seulement en quantité mais en qualité. Au total, 330 analyses sont quotidiennement effectuées sur les eaux distribuées au consommateur, ce qui porte le nombre de tests réalisés à 103 790 durant l'an dernier. Selon la même source, «*aucune maladie à transmission hydrique n'a été enregistrée durant ces dernières années, et ce, grâce aux tests qui sont effectués régulièrement*». Par ailleurs, dans le but de rapprocher l'administration de ses abonnés et garantir une gestion de proximité favorisant le meilleur suivi de l'eau distribuée aux foyers ainsi que la prise en charge des doléances des citoyens, l'ADE a mis à la disposition de ses clients un numéro vert 1593 joignable gratuitement à partir d'un téléphone fixe. Ce numéro permet, souligne-t-on, de «*soumettre toute doléance et déclarer, plus particulièrement, les fuites ou les branchements illicites observés sur le réseau*». Cela permet d'économiser de bonnes quantités d'eau. Un centre d'appel téléphonique ainsi qu'une page Facebook de l'unité a été mise à la disposition des citoyens et «*ce qui a permis d'enregistrer une très grande interaction avec les abonnés au nombre de 16 473 followers avec plus d'un million d'impressions*», fait-on observer. Les données sont exploitées pour recenser et répondre aux requêtes des citoyens. Pour améliorer le service il sera incessamment procédé à l'ouverture d'une agence commerciale à la cité des Quatre Chemins de Béjaïa et un secteur avec un siège à la commune de Draâ El-Gaïd. Notons que le portefeuille créancier détenu par l'ADE auprès de ses abonnés est très important. Il est d'un montant global de 165 milliards de centimes. Les ménages représentent 47 % de ce montant, soit 77 milliards de centimes, les administrations et collectivités locales représentent 45 %, soit 74 milliards de centimes, les services et industrie représentent 7 %, soit 12 milliards de centimes et, enfin, près de 2 milliards de centimes de créances sont détenues par travaux publics et prestations, ce qui représente 1 %. Pour le recouvrement de ces créances, des facilités sont proposées aux abonnés afin d'éviter les déplacements en leur offrant la possibilité de payer leurs factures dans les 148 agences postales implantées à travers la wilaya de Béjaïa.

H. C.

Industrie pharmaceutique

Ali Aoun reçoit l'ambassadeur de Suède et une délégation d'Astra Zeneca

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu, hier à Alger, l'ambassadeur du Royaume de Suède en Algérie, Bjorn Haggmark, accompagné d'une délégation des laboratoires «Astra Zeneca», a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale entre l'Algérie et la Suède, s'est déroulée au siège du ministère, en présence d'une délégation des laboratoires «Astra Zeneca», conduite par le président de la région MENA, Scander Rami, ajoute le communiqué.

«*Elle a permis aux deux parties de passer en revue l'état d'avancement du partenariat, ainsi que les perspectives de développement des investissements et d'implémentation d'Astra Zeneca à travers la domiciliation de la production de médicaments innovants, à haute valeur ajoutée, utilisés dans les schémas thérapeutiques des cancers, des maladies hématologiques et du diabète, avec l'instauration d'un écosystème favorable à un transfert de technologie et un appui pour la recherche et développement*», explique la même source.

«*Les discussions ont également porté sur les voies et moyens à même de renforcer la coopération institutionnelle dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, à travers la signature d'un mémorandum d'entente entre les différents ministères et un jumelage entre les agences respectives des produits pharmaceutiques*», note le communiqué.

Slim O.